



## **Jérôme Rousselle, collaborateur senior**

- > **Avocat au barreau de Paris (2001)**
- > **Tél : +33 (0)1 53 81 53 00 – Fax : +33 (0)1 53 81 53 30**
- **e-mail : jrousselle@lmtavocats.com**
- > **Langues : français, anglais**
- > **Domaines d'intervention : Droit pénal des affaires, Contentieux commercial**

Après une première collaboration au sein du cabinet international Holman Fenwick & Willan à Paris où il a exercé en conseil et est intervenu principalement en droit des sociétés, Jérôme Rousselle a intégré le cabinet CL&A (devenu Lmt Avocats) à la fin de l'année 2001 pour rejoindre l'équipe contentieux commercial.

Depuis 2003, il a développé ses compétences en droit pénal des affaires et il conseille et assiste très régulièrement les clients français et étrangers du cabinet tant dans le cadre de leurs dossiers strictement répressifs que dans le cadre de leurs dossiers de contentieux commercial aux implications pénales.

Jérôme Rousselle intervient également dans le cadre de dossiers contentieux ou précontentieux commerciaux concernant le droit de la distribution et de la concurrence déloyale.

### **Formation :**

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat - Paris (2000)
- DEA de droit privé général - Paris I Panthéon Sorbonne (1996)

### **Publications enseignements et séminaires :**

- « Une offre d'achat immobilière à domicile ne s'assimile pas à du démarchage », Expression Acheter-Louer.fr, 2010
- « L'infraction routière responsable : l'agent ou l'agence ? », Expression Acheter-Louer.fr, 2009
- « Présentation d'un bien : l'agent immobilier peut-il encourir un risque pénal ? », Expression Acheter-Louer.fr, 2008

### **Mieux le connaître :**

- Né le 12 décembre 1972 à Hazebrouck (Nord)
- Centres d'intérêt : pratique du rugby depuis 30 ans, amateur de jazz (saxophone)